



LES ATTAQUES

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE CALAIS

Délibération n°2022-34

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 062-216200436-20220928-D2022_34-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-huit septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

Date de convocation : 22/09/2022 Membres en exercice : 19 - Présents : 13 - Nombre de suffrages : 19

Présents : Mme BAUDART Aurélie, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, M. CRUSSARD Philippe, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, Mme DUVIVIER Chantal, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEMIERE Alain, Mme MERCIER Martine, Mme SEYS Véronique, Mme VAMPLUS Vanessa, M. VASSEUR Jean-Paul

Excusés : Mme ANSEL Catherine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, M. LEFEBVRE Pierre Louis, M. MERCIER Éric, M. PEENAERT Antoine

Procurations : Mme ANSEL a donné pouvoir à Mme SEYS, M. DUTRIE Axel a donné pouvoir à Mme DUVIVIER, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie a donné pouvoir à Mme DENIELE-VAMPOUILLE, M. LEFEBVRE Pierre Louis a donné pouvoir à M. LASSALLE, M. MERCIER Éric a donné pouvoir à Mme BAUDART, M. PEENAERT Antoine a donné pouvoir à M. LEMIERE.

A été nommé **secrétaire de séance** : M. Jean-Paul VASSEUR

Objet : Décision Modificative n°1 au Budget

Rapporteur : Madame le Maire

Il convient de faire plusieurs ajustements au budget par rapport aux prévisions votées en avril dernier, dans la section de fonctionnement et la section d'investissement.

1. Section de fonctionnement : + 44 400 €

En recettes de fonctionnement, nous percevrons davantage que les prévisions initiales pour :

- Les remboursements des salaires des agents en arrêt maladie
- Les loyers perçus par les Wateringues, puisque la cession ne sera pas effective avant 2023
- Le reversement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales par la Communauté d'Agglomération Grand Calais
- La valorisation des travaux dits « en régie » réalisés par le service technique (la section d'investissement rachète le coût du personnel supporté par la section de fonctionnement).

Le budget devant être équilibré en recettes et en dépenses, le montant global de dépenses de fonctionnement augmentera également de 44 400 € avec :

- Une augmentation des crédits alloués aux amortissements

- Une augmentation des prévisions en dépenses de personnel, suite à la revalorisation du point d'indice et des échelles de rémunération dans la fonction publique, ainsi que pour la rémunération d'un agent recruté en remplacement d'un fonctionnaire absent au service périscolaire.
- Une réduction des dépenses en charges générales et en dépenses imprévues.

2. Section d'investissement : + 9 400 €

Les modifications en section de fonctionnement nécessitent en parallèle des ajustements dans la section d'investissement.

En effet, la valorisation des travaux en régie et les amortissements sont des opérations d'ordre, c'est-à-dire des virements entre section de fonctionnement et section d'investissement. Il s'agit de simples opérations comptables (il n'y a pas de réel mouvement d'argent sur le compte de la commune).

En section d'investissement, il convient donc :

- d'augmenter les crédits en recettes pour les amortissements
- d'augmenter les crédits en dépenses pour le rachat des travaux en régie
- de diminuer les crédits alloués en réserve pour équilibrer le budget en dépenses et en recettes.

Le Conseil décide à l'unanimité de valider la Décision Modificative n°1 du budget comme suit :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	DEPENSES	Chapitre	RECETTES
011 Charges à caractère général	-25 000 €	013 Atténuations de charge (Remboursements salaire)	15 000 €
012 Charges de personnel	70 000 €	73 Impôts et taxe (FPIC)	5 400 €
022 Dépenses imprévues	-10 000 €	75 Autres produits de gestion courante (Revenus immobiliers)	4 000 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section (Amortissements)	9 400 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (Travaux en régie)	20 000 €
Total	44 400 €	Total	44 400 €

INVESTISSEMENT

Chapitre	DEPENSES	Chapitre	RECETTES
040 Opérations d'ordre de transfert entre section (Travaux en régie)	20 000 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (Amortissements)	9 400 €
23 Immobilisations en cours (réserve)	- 10 600 €	Total	9 400 €
Total	9 400 €		

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,